

# Le Mensuel

DE POMPIGNAC

## EN BREF

# 2 810

C'est le nombre d'**habitants de notre commune** en 2015.  
(Source INSEE).

> **À NOTER //** Les élections départementales auront lieu les 22 et 29 mars 2015, pour renouveler l'intégralité du Conseil Départemental de Gironde (en remplacement depuis cette année du Conseil Général). Les conseillers sont élus pour 6 ans.

> **MERCI //** **Des bouchons pour l'Institut Bergonié.** Le 17 décembre dernier, un chèque de 20 000 euros a été remis à l'Institut Bergonié grâce aux 46 tonnes de bouchons qui ont été récoltés en faveur de la lutte contre le cancer en Gironde. L'association Agir Cancer Gironde tient à remercier tous les participants qui ont permis de dépasser les prévisions les plus optimistes pour cette collecte. La mobilisation continue et vous avez toujours la possibilité de déposer vos bouchons en liège à la Mairie de Pompignac.

> **BONNE ACTION //** **Collecte des Pièces Jaunes.** Du 7 janvier au 14 février 2015, l'opération Pièces Jaunes, en faveur des enfants hospitalisés, met à votre disposition des tirelires à l'Agence Postale Communale et à la Mairie, pour récolter les pièces jaunes qui traînent souvent au fond de nos poches. Cette opération, créée en 1990, aide les enfants à avoir un quotidien plus agréable à l'hôpital, en continuant d'apprendre et de jouer, en ayant leurs parents à proximité et en décorant l'hôpital avec des couleurs plus gaies. Si vous avez récupéré une tirelire, n'oubliez pas de la rapporter avant le 14 février à votre Agence Postale Communale, même si elle n'est pas pleine.

## À LA UNE

LIBERTE EGALITE FRATERNITE

## SI TOUS LES GARS DU MONDE...



Pendant les moments tragiques que nous avons traversés en ce début d'année, nous avons bien montré que nous rejetions l'abomination du terrorisme, des obscurantismes, des fondamentalismes, de la barbarie, qui tue et qui extermine.

Les valeurs de notre nation ont été réaffirmées et elles se fondent d'abord sur la liberté, opinions, croyances, culture, paroles, actes... Un immense élan de solidarité a soulevé le pays et les autres pays du monde qui ont participé à ces affirmations de la civilisation moderne, celle qui donne toute sa place à l'individu dans la communauté et qui fonde le respect pour chacun dans des sociétés plurielles.

Les réactions que nous observons depuis nous invitent d'autant à prendre en considération ce qui assure la cohésion des nations : les libertés sont encadrées par la constitution et par la loi. Si la liberté d'expression se fourvoie dans la diffamation ou dans l'injure, c'est la loi qui permet de juger les actes et non les armes qui crachent leur haine sans discernement ni retenue. Le respect que l'on doit aux autres,

passé par le respect des lois, et c'est la base du bien vivre ensemble et de la fraternité. Que ces jours de grande tourmente nous aient rappelé ces évidences et nous incitent à nous donner la main dans le respect de tous !

Le Maire, Denis Lopez.

## MÉTROPOLE

### MAIS NON, MAIS NON... !



Vous avez lu quelque part que la Métropole bordelaise, constituée le 1<sup>er</sup> janvier 2015, aurait à présent son périmètre définitif, qui serait celui des 28 communes de la CUB. **Mais non mais non !** La Communauté Urbaine de Bordeaux est officiellement devenue Bordeaux Métropole, le 1<sup>er</sup> janvier, simple changement de nom, et non encore de périmètre ou de fonction. Les contours sont à décider maintenant et le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale doit être révisé avant fin 2017. On nous accuse de mensonge sur cette question. **Mais non mais non !**

L'un des enjeux des élections départementales du mois de mars est très précisément la Métropole et son nouveau périmètre. Car la Métropole prendra les fonctions du Département dans son aire. Le Conseil Départemental s'occupera des communes hors métropole. Il faudra donc écouter bien attentivement ce que diront les candidats aux élections départementales au sujet de la métropolisation. On vous fait aussi, comme pour vous préparer à une intégration, un éloge angélique de cette belle Métropole, "mutualisation des équipements et services pour réduire les coûts de fonctionnement, afin de favoriser un cadre de vie et un développement

économique harmonieux sur l'ensemble du territoire" **Mais non, mais non !** Ce qui peut être valable pour les communes de l'ex CUB et les grandes communes avoisinantes (et encore !) ne l'est pas pour nos communes rurales : l'entrée dans la Métropole, c'est le doublement de nos impôts locaux, la perte de l'autonomie au niveau du plan d'urbanisme (et donc l'urbanisation programmée de nos campagnes), l'industrialisation sans discussion, la perte de notre lien avec le Conseil Général-Départemental, la fin de la décentralisation communale au profit de la centralisation métropolitaine. **Mais oui, mais oui !**

## DÉCHÈTERIE

À ce jour les dépôts de nos déchets peuvent se faire aux déchèteries communautaires du SEMOCTOM, et à la déchèterie Véolia sur le territoire de la commune. Pendant trois ans, nous avons bénéficié de la gratuité des dépôts à la déchèterie Véolia. La municipalité a multiplié les efforts pour préserver cet avantage.

Aujourd'hui le groupe facture, comme par le passé, à la municipalité les dépôts des particuliers, alourdissant par conséquent le budget de notre commune. Savez-vous que l'usage des déchèteries du SEMOCTOM est déjà financé en partie par votre TEOM (*Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères*) ?

**Ayez le bon réflexe ! Pensez SEMOCTOM !** (Voir leur site)

## CIVISME

### GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Un grand nettoyage de printemps est organisé avec toutes les communes de la CDC le samedi 28 mars, à partir de 9h devant la Mairie de Pompignac (et de chaque autre ville pour les habitants des autres communes de la CDC). Avant le départ, des sacs noirs et jaunes seront distribués à chaque équipe pour suivre un parcours précis au sein de notre commune.

Une journée conviviale à passer en famille où l'objectif sera de nettoyer les bords de routes et de trier les déchets en fonction de leur possibilité de recyclage. Un repas est organisé à la Fraysse à Fargues. Le programme complet sera affiché sur le site internet prochainement. Plus d'informations à l'accueil de la Mairie.

## ENFANCE

### VACANCES SCOLAIRES

Du 16 au 27 février, le Centre de Loisirs Educatifs de La Séguinie à Tresses, habilité par la Communauté des Communes, propose des activités pour les 11-14 ans : cirque, papercraft, atelier photo, tennis ou course d'orientation. L'inscription se fait au siège territorial des Francas, 1 bis place du Marronnier, 33 370 Tresses. Contact Nathalie Huguët, 05 57 34 28 67.

## FRELON ASIATIQUE (*VESPA VELUTINA NIGROTHORAX*)

### FIN DE L'HIBERNATION DES FONDATRICES, SOYONS VIGILANTS !



La présence du frelon asiatique en Aquitaine depuis 2004 présente un certain nombre de risques pour l'équilibre de la biodiversité et pour les personnes allergiques. Il a d'ailleurs été classé en tant que danger sanitaire de 2<sup>ème</sup> catégorie fin 2012. Nous profitons de ce mois de février pour vous présenter la première phase de son cycle de développement.

Vers fin février début mars, les fondatrices fécondées, qui ont passé l'hiver à l'abri (en terre, dans les creux d'arbres, ...), vont ressortir pour se nourrir et établir de nouveaux nids primaires. C'est donc le moment idéal pour repérer ces nids primaires qui peuvent se situer à différents endroits (haut des arbres, buissons, lampadaires, boîtier de compteur électrique ou de gaz, sous des tables de jardin, ...). Ce frelon n'est pas plus agressif qu'un autre lorsqu'il butine, par contre se révèle assez grégaire pour protéger son nid lorsque l'on s'en approche dans un rayon de 5 à 8 mètres. Pour s'en protéger, il est souhaitable de détruire un nid primaire faisant à peine 10 cm de diamètre avec une seule fondatrice plutôt qu'un nid mature d'au moins 70 cm de diamètre avec

des milliers d'ouvrières.

Toujours dans le préventif, fin février début mars est aussi la période préconisée pour poser des pièges sélectifs permettant de piéger ces fondatrices lors de leur butinage. Vous trouverez sur le site de l'AFAV (*association frelon asiatique Vespa Velutina qui lutte contre ce frelon et pour la défense des abeilles et de la diversité*) le plan du piège sélectif qu'il conviendra d'installer auprès de plantes fleuries (*haies de laurier, camélias, ...*) et là où le soleil est le plus actif. Afin de vous informer de façon plus détaillée, nous organisons **une réunion de présentation par l'AFAV le samedi 7 mars à 10h00 à la Maison des associations.**

**M. Dubourdieu**, président de l'AFAV, nous présentera le cycle de vie du frelon, des restes de nids détruits, les moyens de destruction, des exemples de pièges...

Cet article a été réalisé avec l'aide de l'AFAV : 18 rues Jacques Duclos 33270 Floirac (06 12 28 73 08), Le Blog : [frelonasiatique-vespa33.eklablog.com](http://frelonasiatique-vespa33.eklablog.com), Le Site : <http://www.frelon-asiatique-33.fr/>

## SÉCURITÉ INCENDIE

### DÉTECTEUR DE FUMÉE

La loi ALUR impose aux propriétaires l'installation de détecteur(s) de fumée dans les maisons et appartements à compter du 8 mars prochain. Le détecteur de fumée doit être muni du marquage CE et être conforme à la norme européenne harmonisée NF EN 14604. Le détecteur doit être fourni et installé par le propriétaire du logement, que celui-ci occupe son logement ou le mette en location, d'ici le 8

mars 2015. Avant cette date et si le logement est occupé par un locataire, une alternative est offerte au bailleur qui peut soit, fournir le détecteur à son locataire, soit, lui rembourser l'achat (*source service-public.fr*). A cet effet, l'Espace Citoyen propose une aide à toute personne ayant des difficultés à la mise en place. S'inscrire en mairie.

## RYTHMES SCOLAIRES

### UNE VALIDATION POUR LE PEDT

Fin décembre, la Mairie a reçu l'avis favorable conjoint du Directeur académique des Services de l'Education Nationale et de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (*Jeunesse et sports*) relatif à son Projet Educatif Territorial (*PEDT*), déposé dans l'été 2014. Présentée au Conseil Municipal du 12 janvier 2015, la convention de partenariat tripartite qui en découle sera prochainement signée par Monsieur le Maire. Introduit par la réforme des rythmes scolaires, le PEDT est un cadre de collaboration locale qui rassemble, à l'initiative de la collectivité territoriale, l'ensemble des acteurs locaux de l'éducation : les enseignants, les parents d'élèves, les associations, les animateurs de l'accueil périscolaire, des TAP... L'objectif est de mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative. Offrir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école est au cœur du dispositif. Le PEDT permet également un assouplissement des taux d'encadrement des enfants lors des TAP notamment : 1 adulte pour 14 enfants en maternelle (*contre 10 hors PEDT*) et 1 adulte pour 18 enfants en élémentaire (*contre 14 hors PEDT*). A Pompignac, les réflexions pour la construction de ce cadre partenarial ont été lancées fin 2012 pour aboutir en juin 2014. De nombreuses réunions, échanges, débats, entretiens,... ont été organisés pour aboutir aux objectifs principaux suivants, inclus dans le PEDT : respecter le rythme de l'enfant, acquérir des connaissances sur sa commune et ses ressources, sensibiliser l'enfant à l'environnement, sensibiliser l'enfant à la citoyenneté et faciliter les échanges entre les parents, l'école et la Mairie.

Le PEDT est un dispositif évolutif. Cette première année 2014-2015 de mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires à Pompignac permettra d'établir une évaluation, d'apporter des améliorations et ainsi de modifier autant que de besoin le PEDT. Sans oublier la finalité que s'est fixée la Mairie de Pompignac : le bien-être de l'enfant avant tout !

## TRAVAUX ROUTIERS ÇA DÉMARRE !

De nombreux riverains de la route de Bellevue se sont manifestés en fin d'année 2014 pour nous signaler l'état très dégradé du début de cette voie. La structure de cette dernière, comme tant d'autres sur notre commune, réalisée il y a de nombreuses années, n'était pas revêtue de matériaux de qualité suffisante pour résister au flux croissant de véhicules et au temps. Les pluies de l'automne ont précipité cette dégradation obligeant les services techniques de la commune à intervenir pour colmater provisoirement les nids de poule par du calcaire en attendant le démarrage des travaux routiers. Pour ce faire, une phase de consultation des entreprises a été lancée à la rentrée de septembre 2014, permettant la mise en concurrence des sociétés de travaux publics. L'entreprise retenue, ayant proposé l'offre la mieux disante sur le plan technico-économique, est Eiffage TP basé à Latresne.

Dès février 2015, les travaux seront donc engagés simultanément sur les secteurs suivants :

- **Chemin de Bellevue (début)** : reprise de son revêtement depuis la route de l'Eglise jusqu'à l'entrée du lotissement des Hauts de Pompignac,
- **Hameau de la Laurence** : 2<sup>ème</sup> tranche. La 3<sup>ème</sup> et dernière tranche étant prévue pour 2016/2017. Comme déjà expliqué, la découverte de l'absence de couche de base sous le revêtement lors de la 1<sup>ère</sup> tranche de travaux de

rénovation de la voie (*le revêtement bitumineux était quasi directement posé sur le sol naturel !*) a engendré d'énormes surcoûts et a nécessité de revoir le planning de travaux en passant de 2 à 3 étapes afin d'assumer ces coûts supplémentaires sur plusieurs années.

- **Bel Horizon** : 2<sup>nd</sup>e tranche qui achèvera donc la reprise intégrale de la voirie de ce lotissement qui, réalisée en 1981, n'avait jamais été refaite,
- **Chemin de cap de Mailh** : achèvement de son élargissement et reprise de son revêtement,
- **Chemin de Perriche**,
- **Chemin de Cordes** : section donnant sur la route de l'Eglise,
- **Chemin de Gachet** : tronçon entre le chemin de Marsalat et l'avenue du Périgord,
- **Chemin de Meyrefort** : réalisation d'un bi-couche,

Les Pompignacais concernés par ces travaux recevront un courrier leur indiquant les périodes d'intervention de l'entreprise sur leur secteur et les dispositions éventuelles à prendre (*stationnement de véhicules...*).

En ce début d'année 2015, où les budgets communaux se constituent, il est bon de rappeler que la Mairie consacre annuellement 300 000 € aux voiries afin d'améliorer en permanence l'état des voies de la commune et assurer la sécurité des automobilistes, 2 roues et piétons.

## RECUEILLEMENT DEUIL ET ESPOIR



Suite aux événements survenus le 7 janvier 2015, une minute de silence a été observée dans tous les établissements publics français

et notamment à la Mairie de Pompignac le lendemain. Les élus, les personnels, les membres de l'Espace Citoyen, les Pompignacais spontanément venus, se sont retrouvés pour ce moment de méditation devant la mairie. Les Anciens Combattants ayant proposé de relever les drapeaux en signe d'espoir, de nombreux Pompignacais se sont rassemblés le 12 janvier à 11 h, devant le monument aux morts, pour participer à ce lever des couleurs où M. le Maire a rappelé que notre pays, dans son unité, était fait de diversité et de fraternité.

## L'ACTUALITÉ EN IMAGES



Vœux du Maire.



Vœux des Solidarités.

## INTERNET

### LE HAUT DÉBIT À POMPIGNAC



Après 3 ans de travail en collaboration avec Orange, le nouveau nœud de raccordement (NRA) a été inauguré le vendredi 9 janvier. A 18h30, le rendez-vous était donné à la Maison des Associations pour ensuite se rendre au niveau du NRA, route de la Prairie. L'équipe technique d'Orange a alors pu commenter l'installation et les bénéfices de ce NRA pour les abonnés. Jusqu'alors, Pompi-

gnac était rattaché aux NRA d'Artigues et de Montussan, ce qui engendrait, étant donné la distance, des affaiblissements du signal. Pour bénéficier du haut débit, Pompignac a alors fait une demande auprès d'Orange qui y a répondu favorablement. En retour, un terrain communal a été offert pour installer ce premier NRA. 664 familles accèdent désormais aux offres téléphoniques et internet en haut débit à Pompignac (*jusqu'à mégabits pour 97 % de ces familles*).

Pour savoir si votre ligne est raccordée au nouveau NRA, vous pouvez entrer votre numéro de ligne sur [degrouptest.com](http://degrouptest.com), qui vous indiquera sur quel NRA est reliée la ligne (*voir aussi www.ariase.com*).

## ANCIENS COMBATTANTS

### UN NOUVEAU PRÉSIDENT

Lors de l'assemblée générale du 10 janvier dernier, l'association des Anciens Combattants s'est réunie pour évoquer plusieurs sujets et notamment le souhait d'André Clazure de ne plus assurer ses fonctions de président de la section,

pour raisons de santé. C'est donc Gérard Fouchet, alors trésorier, qui après un appel à candidature prend les fonctions de président, Jean-Claude Izaute assurant la vice-présidence.

## AGENDA

**THÉÂTRE** // Samedi 7 et dimanche 8 février – Stages comédiens sur le travail de la voix et improvisation préparée. Organisés par la Compagnie de la Laurence, de 9h30 à 18h, salle des Fêtes.

**GI-GONG** // Dimanche 8 février – Stage proposé par l'association Gym Volontaire – Salle de motricité de 9h à 12h. Inscription auprès de Nathalie Cazaux au 06 60 98 25 96.

**MISSION LOCALE** // Permanence de la mission locale, les mardis 3 et 10 février, de 8h30 à 12h15, à la Maison des Solidarités, 19 avenue de la Mairie.

**THÉÂTRE** // Samedi 14 février à 21h - "Hier est un autre jour", comédie de S. Meyniac et J.F Cros. Proposé par le Théâtre des Salinières, à la salle des Fêtes (voir article ci-dessous).

**TANGO** // Dimanche 15 février, à la salle des Fêtes, initiation au tango argentin à 15h suivie d'un bal de 16h à 20h. Participation aux frais de euros. Organisé par l'association Lindo Tango.

**TANGO** // Dimanche 1<sup>er</sup> mars, à la salle des Fêtes, initiation au tango argentin à 15h suivie d'un bal de 16h à 20h. Participation aux frais de euros. Organisé par l'association Lindo Tango.

**CONSEIL MUNICIPAL** // Lundi 9 mars à 18h30, salle du Conseil.

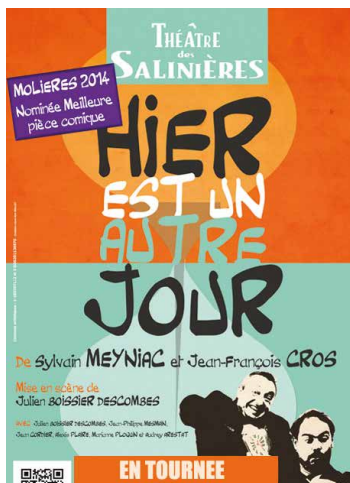
## EN BUS



Le bus communal, qui propose des transports pour 2 € chaque mercredi matin, vous emmènera ce mois-ci au **Marché de Créon** les 2 et 18 février, au **Auchan Bouliac** le 11 février et au **Leclerc Saint-Eulalie**, le 25 février. Le départ aura lieu à 9h15 depuis la place de l'Entre-Deux-Mers. A noter que le ramassage des personnes par le bus à leur domicile débute à 8h55.

## THÉÂTRE DES SALINIÈRES

### "HIER EST UN AUTRE JOUR"



Une nouvelle pièce de théâtre fait escale à Pompignac le 14 février à 21h, "Hier est un autre jour". Comédie de Sylvain Meyniac et J.F Cros, cette pièce a été nominée meilleure pièce comique aux Molières 2014, une belle occasion de passer une agréable soirée à deux pas de chez soi ! Une journée de dingues où les événements se répètent jusqu'au délire !

Pierre est avocat. Bourré de principes et de tocs, ce matin, il un peu tendu parce qu'il plaide dans une heure dans un procès délicat. Et personne ne va l'aider. Son patron lui prépare une entourloupe. Son collègue le dérange sans cesse, sa nouvelle

## CINÉMA



> JEUDI 19 FÉV. / 20h30

### LA NUIT AU MUSÉE 3

Comédie de Shawn Levy avec Ben Stiller...

Ben Stiller réendosse le rôle de Larry, le gardien de musée le plus survolté, dans le dernier volet de la saga La Nuit au Musée. Il quitte New York pour Londres où il va vivre sa plus grande aventure. Accompagné de ses amis le Président Roosevelt, Attila, le Romain Octavius, Jedediah et le pharaon Ahkmenrah, ainsi que de nouveaux personnages délirants, il va tenter de sauver la magie avant qu'elle ne disparaisse à tout jamais.

### CINÉ THÉ

> JEUDI 09 FÉV. / 14h30

### L'AFFAIRE SK1

Drame, Policier de Frédéric Tellier...

## PROGRAMMATION

> VENDREDI 13 FÉV. / 20h30

### LES SOUVENIRS

Comédie dramatique de Jean-Paul Rouve avec Michel Blanc, Annie Cordy...

> MERCREDI 18 FÉV. / 14h30

### BOB L'ÉPONGE

Animation de Paul Tibbitt avec Tom Kenny...

> MERCREDI 25 FÉV. / 14h30

### LES NOUVEAUX HÉROS

Animation de Don Hall avec Scott Adsit, Ryan Potter...

## CINÉ-SPECTACLE

> LUNDI 16 FÉV. / 20h30

Tarif unique : 6€

### LA BOHÈME



> NOUVEAUX TARIFS : 6€ / 5€ (tarif réduit) / 4€ (-14 ans)

secrétaire n'est autre qu'un ancien amour, et une veuve joyeuse compte bien s'octroyer tout l'héritage de son défunt mari. L'avocat commence à perdre patience. Mais le pompon, c'est qu'il va se retrouver dans l'obligation de partager une très très longue journée avec l'homme le plus incroyable qui soit. Un personnage bizarre qui n'apparaît qu'à lui et que personne d'autre n'entend. La journée prend alors un tour de "jour sans fin" où des moments se répètent à n'en plus finir, cauchemardesque pour notre avocat, mais hilarante pour nous. Mais à ce phénomène, il y a une raison...

**Réservation des places :** En ligne sur le site du Théâtre des Salinières ou en Mairie : chèque à déposer à l'accueil au nom du Théâtre des Salinières (17€ la place).

Nominée meilleure pièce comique aux Molières 2014 !

"Une comédie époustouflante. On rit pendant une heure trente-cinq ! Trop rare pour s'en priver" **Le Figaro**

"Aussi étonnante que réussie ! Superbe comédie ! Débridée, Insolite et résolument moderne. C'est du grand art".

**Télé Matin**

**Le Mensuel**  
DE POMPIGNAC

Tirage : 1800 ex.

**Publication : Mairie de Pompignac** - Directeur de la publication : Denis Lopez - Rédacteur en chef, conception et mise en page : Vincent Ferreira - Equipe de rédaction : Julie Beaudouin, Benjamin Boulet, Céline Deligny, Françoise Immer, Denis Lopez - Contributions : Cathy Flamen, Gérard Fouchet, David Roiné. Mairie de Pompignac - 23, avenue de la Mairie, 33 370 POMPIGNAC / Tél. : 05 57 97 13 00 / www.pompignac.fr e-mail : lemensuel@pompignac.fr